

**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

4.2. RÈGLEMENT - PIÈCE GRAPHIQUE
05A.CHARMONT-EN-BEAUCE

**DOCUMENT DE TRAVAIL
PROVISOIRE**

Prescription du PLU : 08/12/2015
Débat relatif au PADD : 22/03/2022

VERSION 01/12/2023

- DELIMITATION DU TERRITOIRE EN ZONES**
- Zone UMa - Zone urbaine mixte de centre-village ou de cœur de hameau
 - Zone UMb - Zone urbaine mixte à dominante résidentielle
 - Zone UMc - Zone urbaine résidentielle
 - Zone USai - Zone urbaine spécialisée dédiée aux activités artisanales et industrielles
 - Zone USal - Zone urbaine spécialisée dédiée aux activités logistiques
 - Zone USca - Zone urbaine spécialisée dédiée aux campings et hébergements de loisirs
 - Zone USe - Zone urbaine dédiée aux équipements publics et collectifs
 - Zone USF - Zone urbaine dédiée aux infrastructures ferroviaires et autoroutières
 - Zone A - Zone agricole
 - Zone AE - Zone agricole d'intégration d'éoliennes et d'aérogénérateurs
 - Zone AES - Zone agricole d'intégration de centrales photovoltaïques
 - Zone N - Zone de protection des milieux naturels
 - Zone Nj - Zone naturelle de protection des jardins de village
 - Zone 1AUB - Zone à urbaniser mixte à dominante résidentielle
 - Zone 1AUse - Zone à urbaniser dédiée aux équipements publics et collectifs

- PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES SPÉCIFIQUES**
- ♦♦♦ Secteur d'aménagement soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (Article R.151-6 CU)
 - ♦♦♦ Secteur soumis à OAP thématique "patrimoine" (Article R.151-7 CU)
 - ♦♦♦ Secteur soumis à OAP thématique "protection et valorisation des continuités écologiques" (Article L.151-6-2 CU)
 - ♦♦♦ Secteur spécifique de hauteur restreinte (Article R.151-39 CU)
 - ♦♦♦ Secteur avec Taille Minimale des Logements (Article L.151-14 CU)
 - ♦♦♦ Secteur de Taille et de Capacité Limitées - STECAL (Article L.151-13 CU)
 - ♦♦♦ Emplacement réservé (Articles L151-41 et suivants du Code Urbanisme)
 - ♦♦♦ Espace boisé protégé (Article R.151-43 5°CU)
 - ♦♦♦ Mare ou Zone humide protégée (Article L.151-23 CU)
 - ♦♦♦ Secteur de constructibilité interdite liée à l'existence de risques technologiques (Article R.151-31 2° CU)
 - ♦♦♦ Secteur de constructibilité limitée liée à des problématiques de risques et d'hygiène (Article R.151-34 1° CU)
 - ♦♦♦ Secteur de constructibilité encadrée liée à l'existence de risques naturels (Article R.151-34 1° CU)
 - ♦♦♦ Ligne d'implantation alternative des constructions (Article L.151-17 Code Urbanisme)
 - ♦♦♦ Itinéraire pédestre ou cyclable à conserver ou à créer (Article L.151-38 Code Urbanisme)
 - ♦♦♦ Haie ou alignement d'arbres protégés (Article L.151-23 Code Urbanisme)
 - ♦ Bâtiment en zone agricole dont le changement de destination est autorisé (Article L.151-11 2° CU)
 - ♦ Bâti d'intérêt patrimonial protégé (Article L.151-19 Code Urbanisme)
 - ♦ Arbre remarquable protégé (Article L.151-23 Code Urbanisme)

- ELEMENTS D'INFORMATION**
- Bâtiment agricole
 - ... Cimetière
 - ... Autre


Fond de Plan Cadastriel Informatisé (bâti et parcelière) - Etalab DGFIP - en date du 20/04/2023

PLAN GLOBAL DE LA COMMUNE

Echelle : 1/7000ème

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

NUMÉRO	TITRE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (m²)
E01	Aménagement de places de stationnement en cœur de village	Commune de Charmont-en-Beauce	331
E02	Aménagement de places de stationnement en cœur de village Est	Commune de Charmont-en-Beauce	632
E03	Aménagement de la voirie de la route de Neuch (V3)	Commune de Charmont-en-Beauce	259
E04	Création d'une haie cyclable le long de la RD02 - Tronçon 1	Commune de Charmont-en-Beauce	814
E05	Création d'une haie cyclable le long de la RD02 - Tronçon 2	Commune de Charmont-en-Beauce	703
E06	Création d'une haie cyclable le long de la RD097 - Tronçon 1	Commune de Charmont-en-Beauce	190
E07	Création d'une haie cyclable le long de la RD097 - Tronçon 2	Commune de Charmont-en-Beauce	1812
E08	Création d'une haie cyclable le long de la RD097 - Tronçon 3	Commune de Charmont-en-Beauce	121
E09	Création d'une haie cyclable le long de la RD097 - Tronçon 4	Commune de Charmont-en-Beauce	1003
E10	Création d'une haie cyclable le long de la RD097 - Tronçon 5	Commune de Charmont-en-Beauce	112



**DOCUMENT DE TRAVAIL
PROVISOIRE**

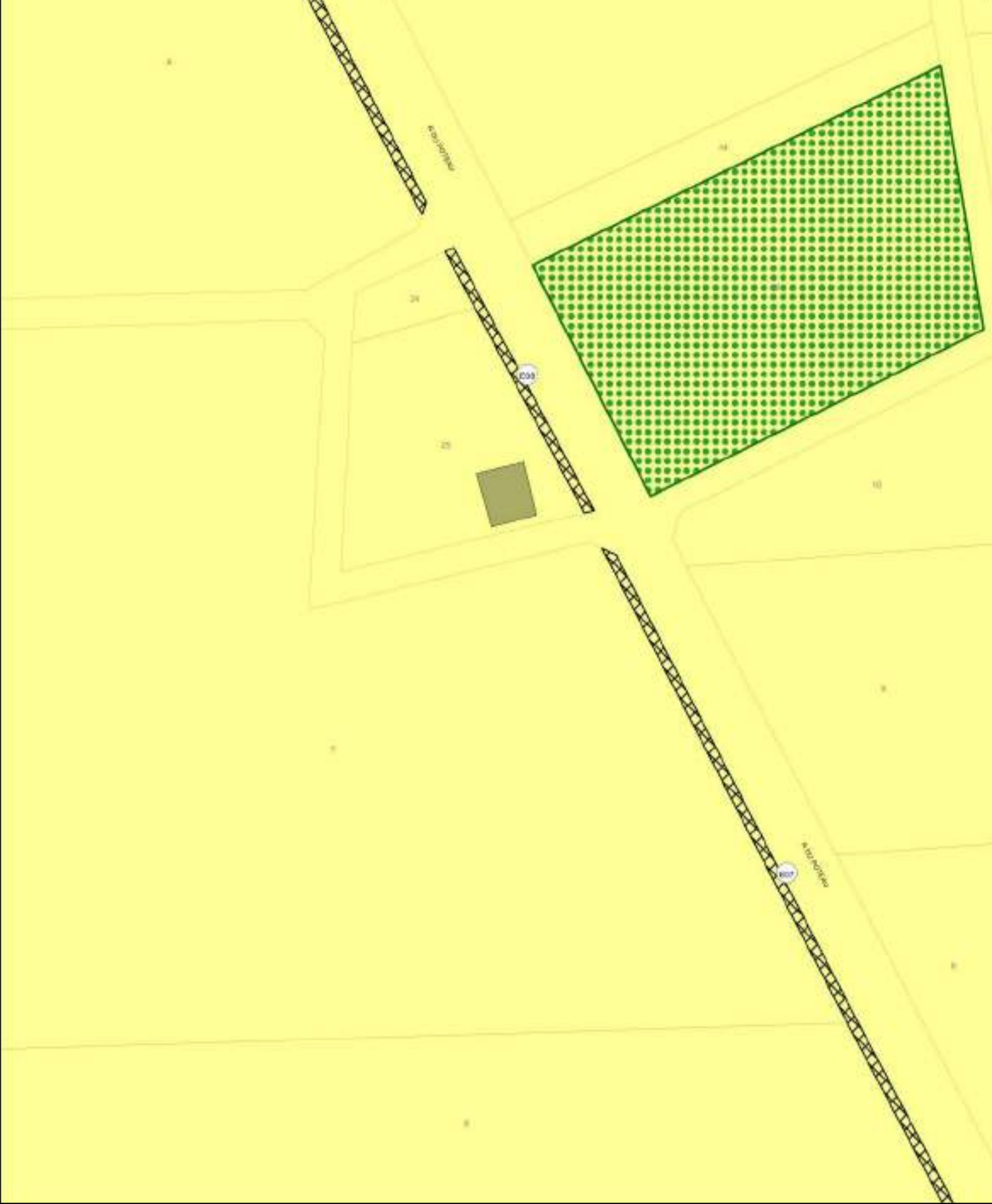
Prise en compte du PLU : 08/12/2015
Débat relatif au PADD : 22/03/2022

VERSION 01/12/2023

- DELIMITATION DU TERRITOIRE EN ZONES**
- Zone UMa - Zone urbaine mixte de centre-village ou de cœur de hameau
 - Zone UMb - Zone urbaine mixte à dominante résidentielle
 - Zone UMc - Zone urbaine résidentielle
 - Zone USaI - Zone urbaine spécialisée dédiée aux activités artisanales et industrielles
 - Zone USaL - Zone urbaine spécialisée dédiée aux activités logistiques
 - Zone USca - Zone urbaine spécialisée dédiée aux campings et hébergements de loisirs
 - Zone USe - Zone urbaine dédiée aux équipements publics et collectifs
 - Zone USI - Zone urbaine dédiée aux infrastructures ferroviaires et autoroutières
 - Zone A - Zone agricole
 - Zone AE - Zone agricole d'intégration d'éoliennes et d'aérogénérateurs
 - Zone AES - Zone agricole d'intégration de centrales photovoltaïques
 - Zone N - Zone de protection des milieux naturels
 - Zone Nj - Zone naturelle de protection des jardins de village
 - Zone 1Aub - Zone à urbaniser mixte à dominante résidentielle
 - Zone 1AUSe - Zone à urbaniser dédiée aux équipements publics et collectifs
- PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES SPÉCIFIQUES**
- Secteur d'aménagement soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (Article R.151-6 CU)
 - Secteur soumis à OAP thématique "patrimoine" (Article R.151-7 CU)
 - Secteur soumis à OAP thématique "protection et valorisation des continuités écologiques" (Article L.151-6-2 CU)
 - Secteur spécifique de hauteur restreinte (Article R.151-39 CU)
 - Secteur avec Taille Minimale des Logements (Article L.151-14 CU)
 - Secteur de Taille et de Capacité Limitées - STECAL (Article L.151-13 CU)
 - Emplacement réservé (Articles L151-41 et suivants du Code Urbanisme)
 - Espace boisé protégé (Article R.151-43 5°CU)
 - Mare ou Zone humide protégée (Article L.151-23 CU)
 - Secteur de constructibilité interdite liée à l'existence de risques technologiques (Article R.151-31 2° CU)
 - Secteur de constructibilité limitée liée à des problématiques de risques et d'hygiène (Article R.151-34 1° CU)
 - Secteur de constructibilité encadrée liée à l'existence de risques naturels (Article R.151-34 1° CU)
 - ▲▲ Ligne d'implantation alternative des constructions (Article L.151-17 Code Urbanisme)
 - ◆◆ Itinéraire pédestre ou cyclable à conserver ou à créer (Article L.151-38 Code Urbanisme)
 - ◆◆ Haie ou alignement d'arbres protégés (Articles L.151-23 Code Urbanisme)
 - ★ Bâtiment en zone agricole dont le changement de destination est autorisé (Article L.151-11 2° CU)
 - ★ Bâti d'intérêt patrimonial protégé (Article L.151-19 Code Urbanisme)
 - Arbre remarquable protégé (Article L.151-23 Code Urbanisme)
- ELEMENTS D'INFORMATION**
- Bâtiment agricole
 - ⋯ Cimetière
 - ⋯ Autre
- Fond de Plan Cadastriel Informatisé (bâti et parcelaire) - Etat DGFP - en date du 20/04/2023

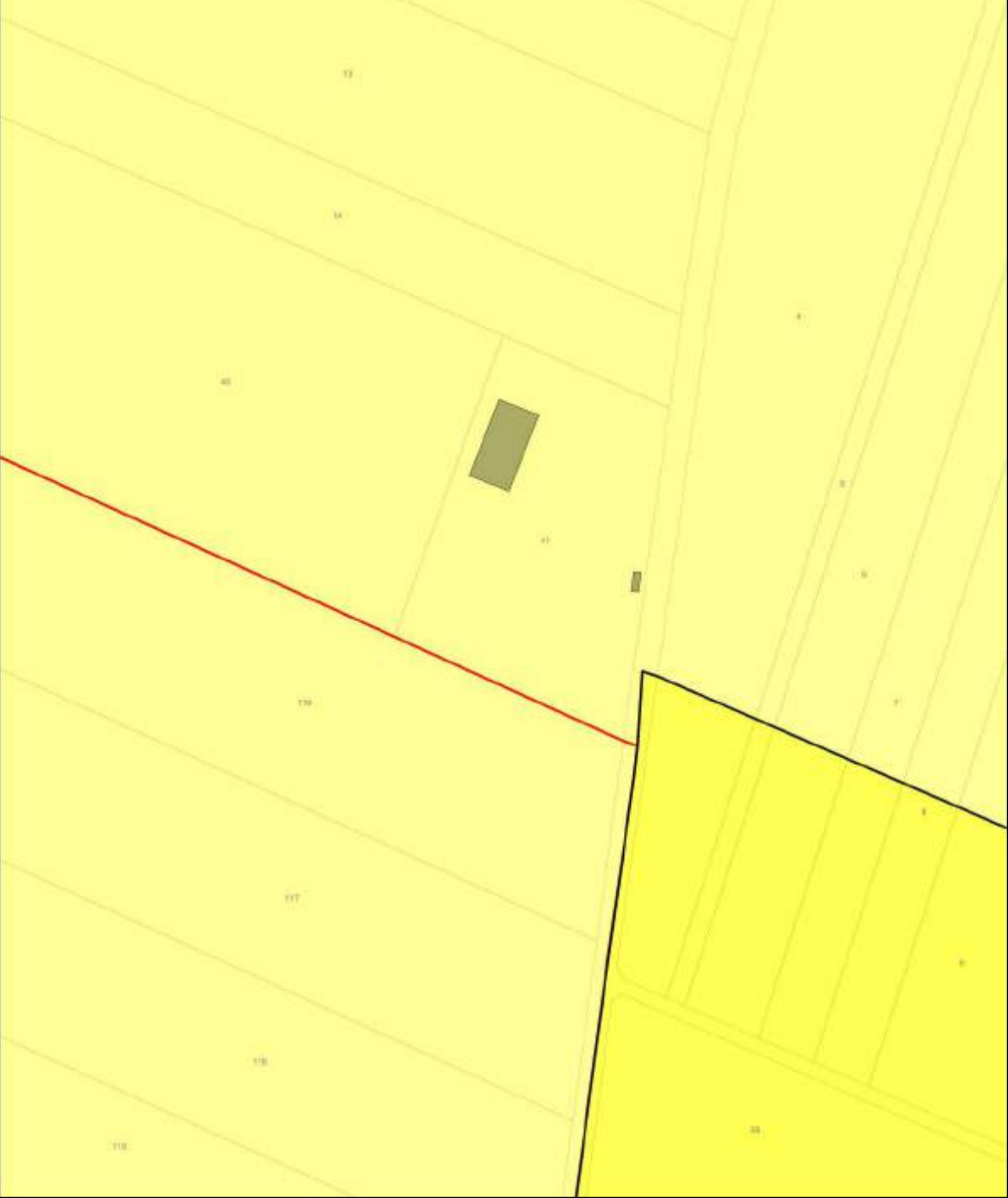
CHAMP FLEURY

Echelle : 1/1000ème



SAINT-JACQUES

Echelle : 1/2000ème



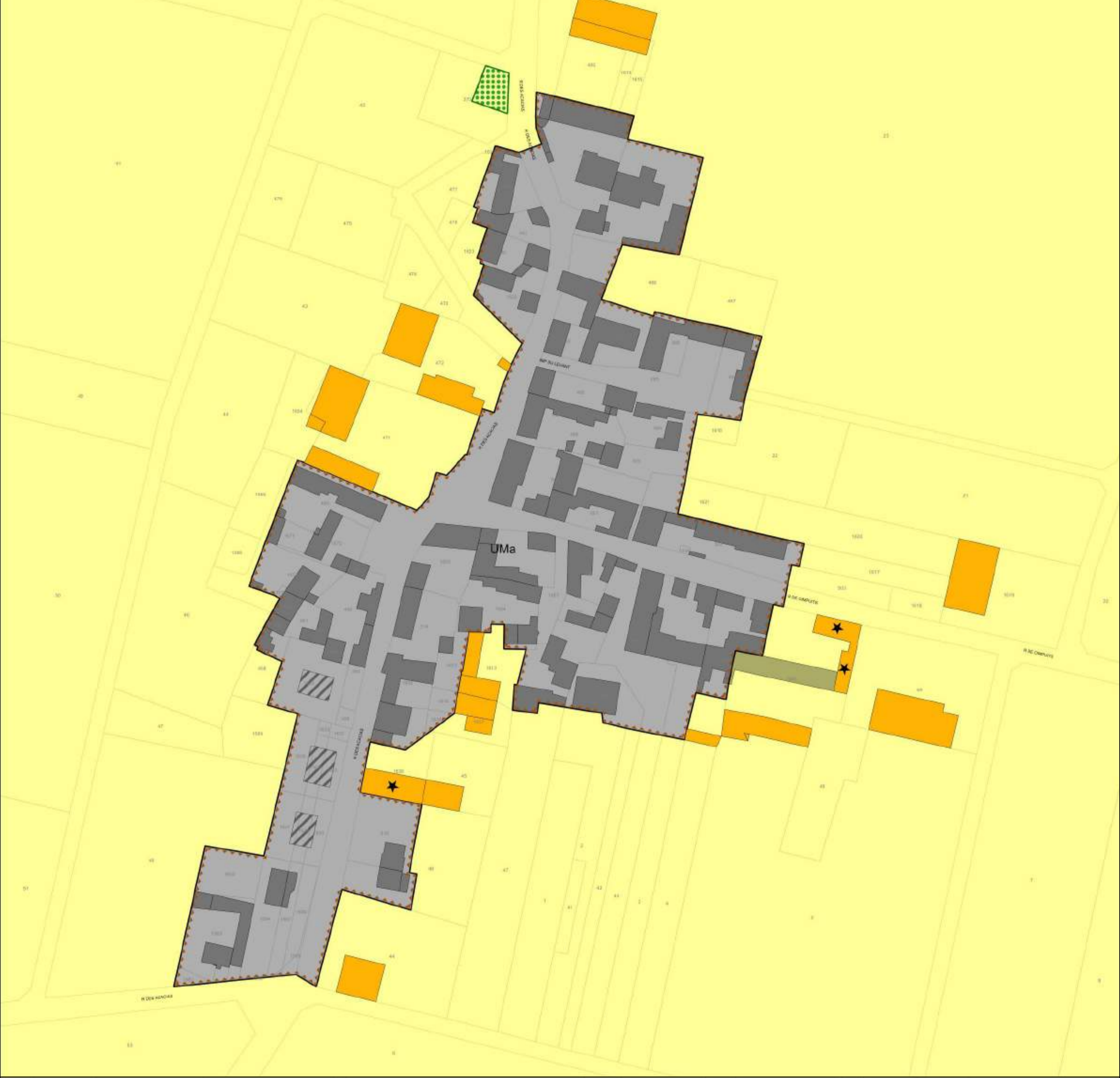
GIRONVILLE

Echelle : 1/1000ème



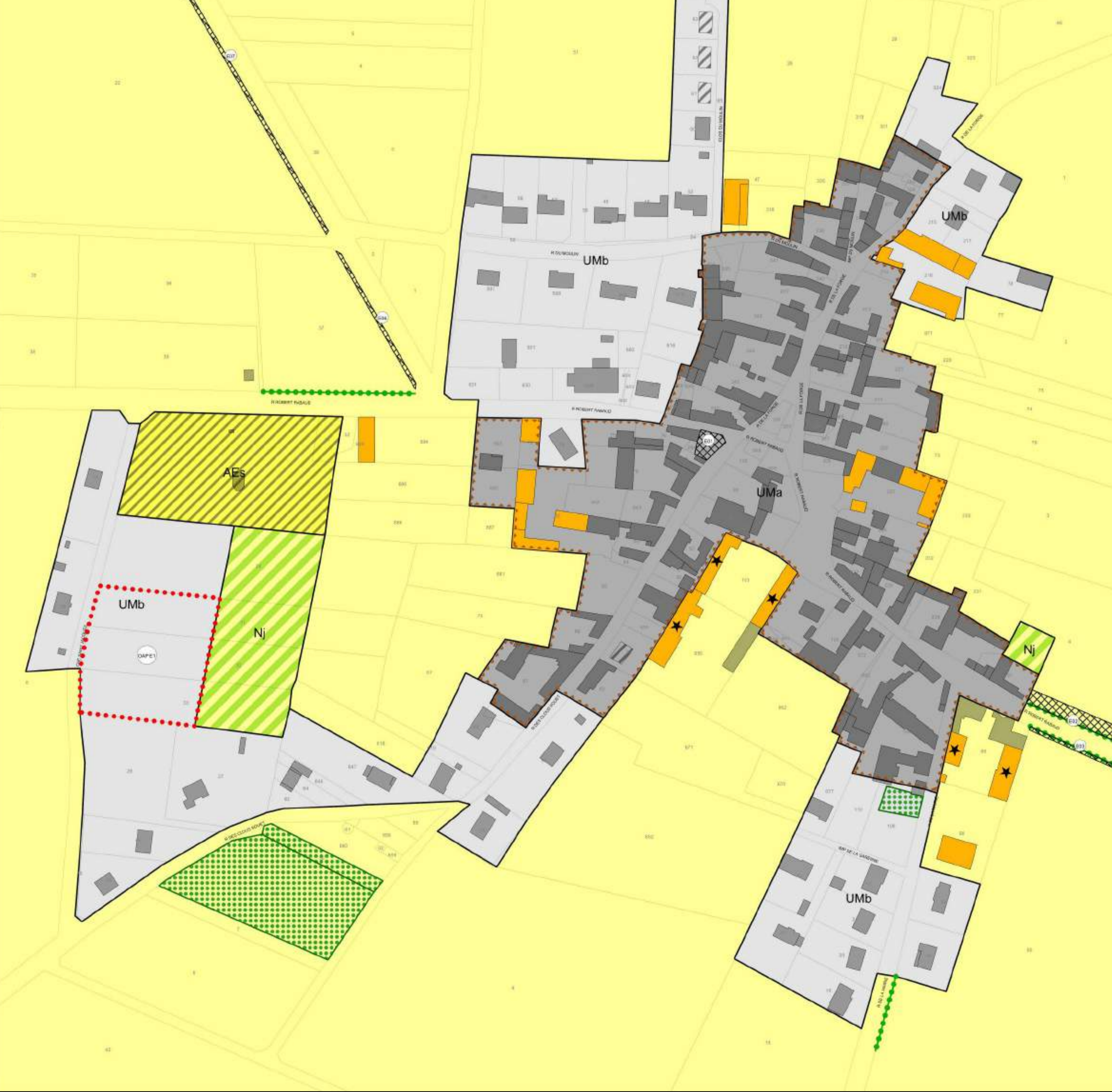
JUDAINVILLE

Echelle : 1/2000ème



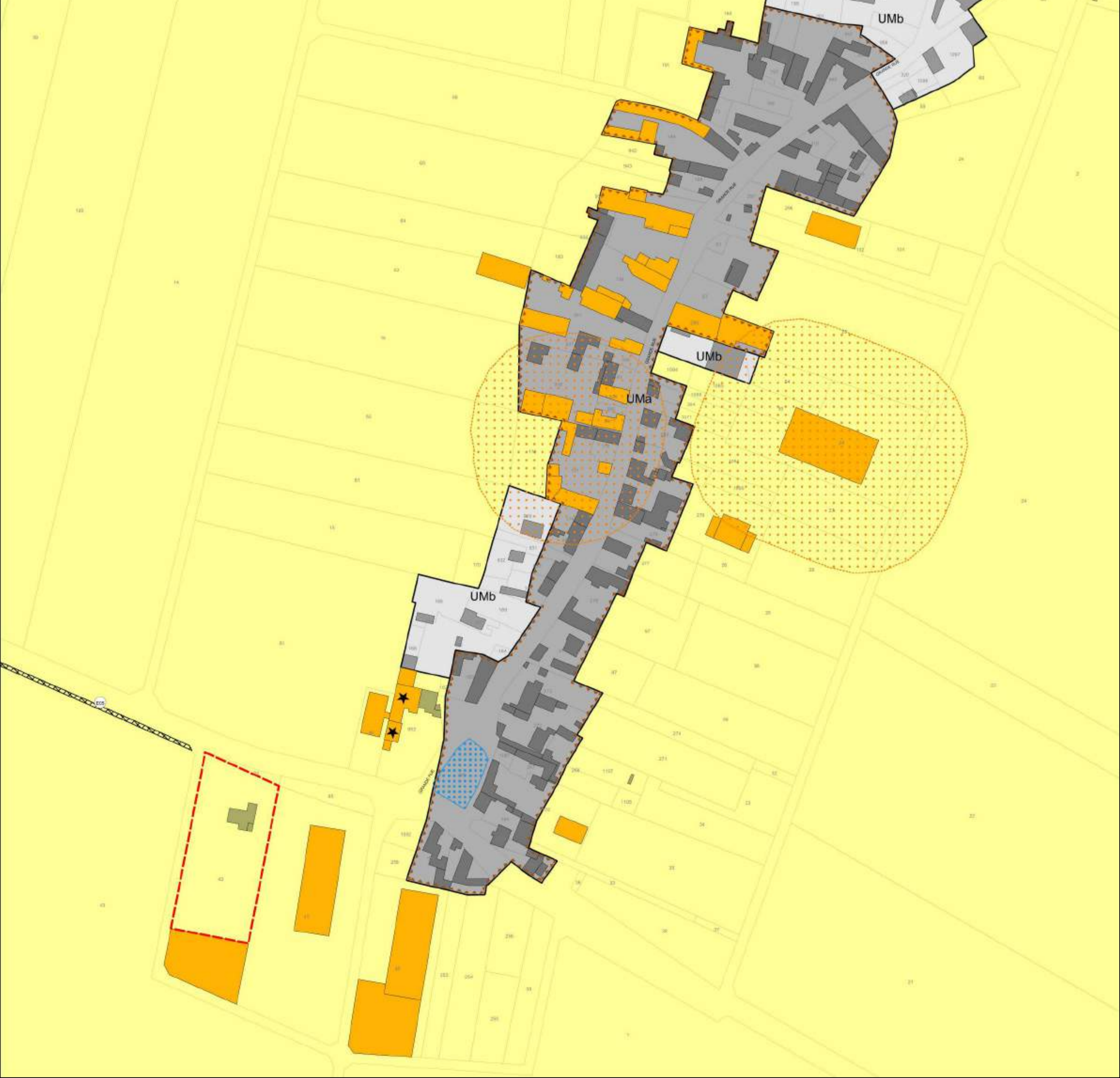
CHEF-LIEU

Echelle : 1/1500ème



ARMEVILLE

Echelle : 1/1500ème



NUMERO INTITULE ET CARACTERISTIQUES DE L'EMPLACEMENT RESERVE	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE (m²)
E01 - Aménagement de places de stationnement en cœur de village	Commune de Charmont-en-Beauce	131
E02 - Aménagement de places de stationnement en cœur de village Est	Commune de Charmont-en-Beauce	632
E03 - Aménagement de la zone de la route de Nevers (RD)	Commune de Charmont-en-Beauce	259
E04 - Création d'une liaison cyclable le long de la RD02 - Tronçon 1	Commune de Charmont-en-Beauce	814
E05 - Création d'une liaison cyclable le long de la RD02 - Tronçon 2	Commune de Charmont-en-Beauce	703
E06 - Création d'une liaison cyclable le long de la RD02 - Tronçon 3	Commune de Charmont-en-Beauce	136
E07 - Création d'une liaison cyclable le long de la RD02 - Tronçon 4	Commune de Charmont-en-Beauce	1812
E08 - Création d'une liaison cyclable le long de la RD02 - Tronçon 5	Commune de Charmont-en-Beauce	121
E09 - Création d'une liaison cyclable le long de la RD02 - Tronçon 6	Commune de Charmont-en-Beauce	1003
E10 - Création d'une liaison cyclable le long de la RD02 - Tronçon 7	Commune de Charmont-en-Beauce	112